

TARIFS PERMIS AM option cyclomoteur

FORMATION MINIMUM OBLIGATOIRE DE 8 HEURES comprenant :

- Séquence 1 : échanges sur les représentations individuelles autour de la conduite (30min)
- Séquence 2 : formation à la conduite hors circulation (2heures)
- Séquence 3 : apports théoriques en lien avec le Code de la route (30min)
- Séquence 4 : formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique (3heures)
- Séquence 5 : sensibilisation aux risques (1heure)
- 1 Livret de formation AM

250€

Tarif TTC des prestations à l'unité :

Formation à la conduite hors circulation (1heure) : 45€

Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation (1heure) : 45€

Sensibilisation aux risques (1 heure) : 30€

Apports théoriques en lien avec le code de la routes (30min) : 20€

Echanges sur les représentations individuelles autour de la conduite (30min) : 20€

Livret de formation AM : 15€

Documents à fournir pour l'inscription :

- Photocopie de l'ASSR 1 ou ASSR 2 ou ASR
- 2 e-photos (nouvelle procédure permis de conduire, agréées ANTS)
- Photocopie d'un justificatif de domicile :
Au moyen de l'un des documents suivants :

Facture de moins de 6 mois (eau, électricité, gaz ou téléphone fixe ou mobile), Avis d'imposition ou de non- imposition

Si le candidat est hébergé (par ses parents par exemple) veuillez fournir en plus :

- Photocopie recto/verso de la pièce d'identité du titulaire du justificatif de domicile
- attestation d'hébergement datée et signée (exemple : « Je soussigné NOM Prénom du titulaire du justificatif, atteste par la présente que, NOM Prénom du candidat, réside depuis plus de 3 mois à mon domicile dont je joins le justificatif »)
- Photocopie (recto/ verso sur la même face) d'une pièce d'identité en cours de validité
Ou Attestation de JDC (si candidat 17ans)
- **Acompte de 100 euros à l'inscription, le solde soit 150€, le 1^{er} jour de la formation.**

Depuis le 1^{er} janvier 2004, le Brevet de Sécurité Routière (BSR) est obligatoire, dès 14 ans, pour la conduite des cyclomoteurs et des voiturettes. Cette règle s'applique aux personnes nées après le 01/01/1988.

Tarifs TTC en euros valables du 01/01/2021 au 30/06/2021 (TVA 20%)

AUTO ECOLE MARC
9, rue de la Halle 55200 COMMERCY
Agrément N° E 03 055 0140 0
Tel : 03.29.91.14.67 / Mail : autoecole.marc@wanadoo.fr
Site internet : www.autoecolemarc.fr